

Sainte-Thérèse, le 5 mai 2017

Par courriel :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant les propriétés mentionnées
dans votre demande (Sud-Ouest et Ville Marie)-Montréal
V/Réf. : 30-16-3072

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint les documents visés par votre demande. Ce sont :

425, Rue Guy

1. Rapport d'inspection du 16 février 2004, 5 pages
2. Compte rendu téléphonique du 4 mars 2004, 1 page
3. Note au dossier -résumé conversation téléphonique du 11 mai 2004, 1 page

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Après vérification, nous vous confirmons que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ne détient aucun document concernant les autres adresses.

Bureau de Montréal
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Téléphone : 514 873-3636
Télécopieur : 514 873-5662

Bureau de Laval
850, boulevard Vanier
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone : 450 661-2008
Télécopieur : 450 661-2217

Bureau de Lanaudière
100, boulevard Industriel
Repentigny (Québec) J6A 4X6
Téléphone : 450 654-4355
Télécopieur : 450 654-6131

Bureau des Laurentides
300, rue Sicard, bureau 80
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5
Téléphone : 450 433-2220
Télécopieur : 450 433-1315

Courriel : elena.ciocoiu@mddelcc.gouv.qc.ca
Internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (9 pages)

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-06-01-0605601

DATE DE RÉDACTION : 20 février 2004

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 16 février 2004

INSPECTEUR : Marie-Eve Ménard

ACCOMPAGNÉ DE :

LIEU INSPECTÉ

Société de Gestion Georges Coulombe inc.
Cour arrière du 425, rue Guy
Montréal H3J 1S9

ADRESSE POSTALE (si différente)

PLAIGNANT(E) : N/A () Rencontré oui () non (X)

NOM / ADRESSE



art. 53-54

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :

NOM / FONCTION



53-54

chargé de projet pour Envirotest (514) 523-9762

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S) (X) Nombre : () CROQUIS (X) PLAN(S) () CARTE(S) ()

AUTRE(S) ANNEXE(S) : ()

1.

2.

BUT(S) :

Vérifier le bien fondée d'une plainte, concernant l'enlèvement d'un réservoir et le dépôt de sols potentiellement contaminés sur le terrain voisin.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-06-01-0605601

DATE DE RÉDACTION : 20 février 2004

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Nous recevons un appel nous informant qu'un réservoir souterrain serait présentement retiré. Le plaignant est alors informé que cette activité est sous la juridiction du ministère des ressources naturelles. Toutefois, ce voisin s'inquiète puisque les sols excavés sont déposés sur son terrain et qu'il semble y avoir risque de contamination.

Je me rends alors sur place. Les travaux ont lieu au fond d'une ruelle et les terrains voisins sont très collés. À mon arrivée, les travaux sont arrêtés et une petite quantité de terre seulement semble avoir été excavée. Je m'informe ensuite à un employé, sortant de l'immeuble. Ce dernier m'indique qu'aucun réservoir n'a encore été retiré puisqu'ils viennent tout juste de trouver sa localisation. Ils ont, dans un premier temps, creusé à l'extérieur, croyant que le réservoir en question s'y trouvait, mais ils n'ont rien trouvé. Aucun signe visuel ou olfactif de contamination n'est noté.

Je rencontre ensuite **53-54** de la Société d'expertise Envirotest. Ce dernier a été mandaté par les Gestions Georges Coulombe pour réaliser une phase II. Une phase I avait déjà été réalisée par une autre firme et un ancien réservoir souterrain avait alors été inventorié. Aucune information supplémentaire n'est disponible pour l'instant, concernant la capacité de ce réservoir et sa date d'installation. Le réservoir est finalement situé à l'intérieur de l'immeuble, dans un lieu inaccessible, sous l'escalier. Le réservoir a été rempli de sable et il pourrait s'agir d'un réservoir d'environ 2000 gallons. Ce réservoir ne pourra pas être retiré du sol mais des analyses devront être effectuées sous ce dernier, afin de vérifier s'il y a eu ou non contamination du sol.

M.**53-54** m'informe ensuite qu'une réhabilitation aurait déjà été faite par le propriétaire de la station-service voisine, soit Pétro-Canada. Les sols sous l'immeuble du 425 aurait alors été décontaminés, mais aucun document n'est disponible à cet effet pour l'instant. Avant de quitter, j'informe les personnes en place qu'il serait important de ne pas déposer les sols excavés sur les terrains voisins. De plus, puisque aucune analyse n'a encore été effectuée sur les sols, je demande à M. **53-54** de mettre les sols excavés sur une toile imperméable.

Dossier de la station-service Pétro-Canada (dossier 7610-06-01-0595301)

De retour au bureau, j'effectue une recherche à savoir si nous avons un dossier concernant le terrain voisin de Pétro-Canada. Une inspection avait effectivement été réalisée en septembre dernier, lors de travaux de réhabilitation. Toutefois, le rapport final, effectué par Techni-sol, ne nous a pas encore été remis.

Discussion avec

Le 19 février, je réussis à entrer en communication avec ce dernier, représentant des Gestions Georges Coulombe. Il m'informe alors que suite à la vente de l'immeuble, la banque a exigé qu'une étude de caractérisation soit préalablement effectuée. De plus, M. **53-54** m'indique que des analyses ont maintenant été effectuées à l'extérieur de l'immeuble et que tout serait beau. Toutefois, il m'indique de communiquer avec les responsables d'Envirotest afin d'obtenir plus d'information, soit

53-54 Des analyses seront éventuellement effectuées à l'intérieur, mais M. **53-54** aimerait connaître les résultats de l'étude et des travaux effectués par Pétro-Canada. Je l'informe que nous n'avons pas encore reçu de rapport concernant cette étude, mais lorsque nous l'aurons obtenu, ils pourront faire une demande d'accès à l'information.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-06-01-0605601

DATE DE RÉDACTION : 20 février 2004

3. CONCLUSION

L'immeuble ayant été vendu, une caractérisation est exigée par la banque. Les gestionnaires de l'immeuble souhaitent être informés concernant les travaux effectués par Pétro-Canada. Ce rapport final devrait nous être fourni pour la mi-mars mais pour l'instant, les coordonnées de la responsable chez Pétro-Canada, 53-54

4. RECOMMANDATION(S)

Entrer en communication avec 53-54 d'Envirotest, afin de voir où en sont les travaux et ce qu'ils prévoient faire.

Attendre l'obtention du rapport de Pétro-Canada pour voir si un avis de contamination aurait dû être émis au voisin.

5. VÉRIFICATION

- RÉDIGÉ PAR :	<u>Marie-Eve Ménard</u>	<u>Marie-Eve Ménard</u>	2004/02/20
- VÉRIFIÉ PAR :	André Ménard	<u>André Ménard</u>	2004/03/03

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

Lieu : 425, rue Guy (Société de gestion Georges Coulombe)

N/D : 7610-06-01-0605601

Date : 16 février 2004

Photographié par : Marie-Eve Ménard

Photo # 1:

Référence Photo : DSCN2665.JPG

Note : excavation effectuée plus tôt, en cherchant le réservoir souterrain.

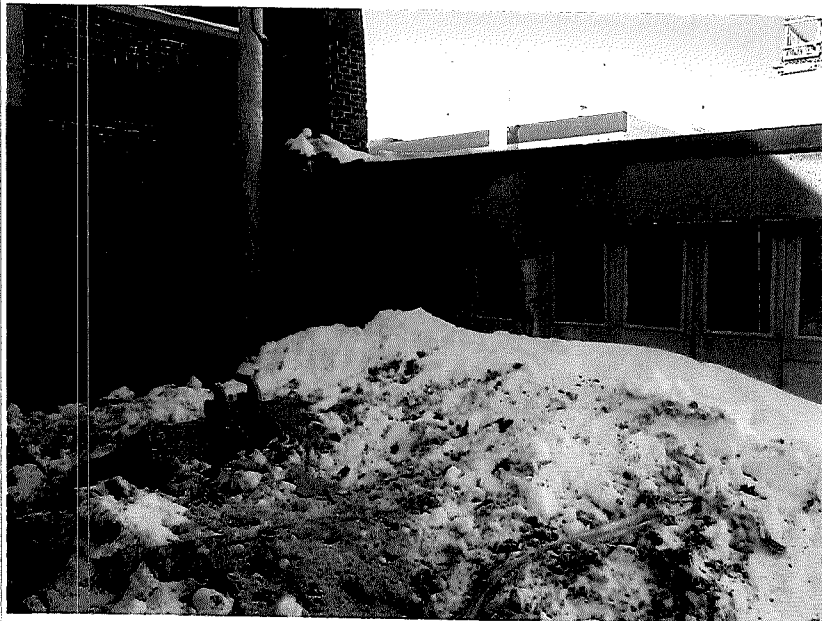


Photo # 2:

Référence Photo : DSCN2667.JPG

Note : Terrain du voisin (

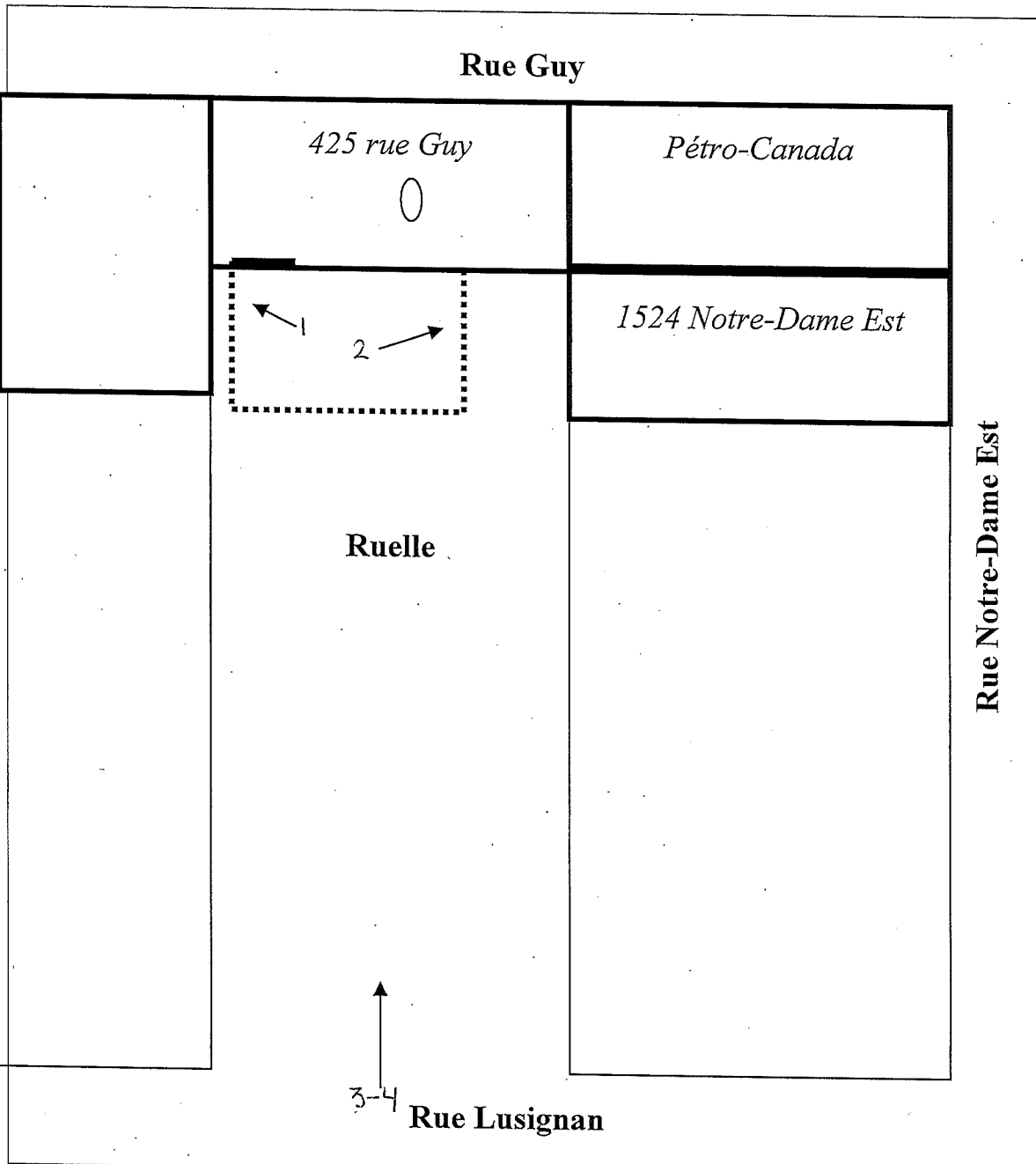
Photo # 3-4 :

Référence Photo : DSCN2668.JPG

DSCN2668b.JPG

Note : Emplacement général des travaux, au fond de la ruelle.





Croquis dessiné par : Marie-Eve Ménard

Signature : Marie-Eve Ménard

Date de réalisation : 3 mars 2004

N° Réf. : 7610-06-01-0605601

Lieu : Derrière le 425 rue Guy (ruelle)

Note :

O Ancien réservoir

□ Limite de propriété du 425 rue Guy

→ Photo

COMPTE RENDU DE
CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

DATE : 4 MARS 2004

No. DOSSIER : 7610-06-01-0594601

NOM DE L'INTERLOCUTEUR : ALAIN LAFORGE

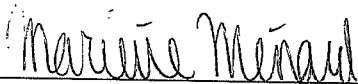
REPRÉSENTANT DE: SOCIÉTÉ D'EXPERTISE ENVIROTEST LTÉE

OBJET : ANALYSE EFFECTUÉE AU 425, RUE GUY (GESTION GEORGES COULOMBE)

RÉSUMÉ DE LA CONVERSATION

Suite à une discussion avec monsieur Sébastien Coulombe concernant la caractérisation effectuée au 425 rue Guy, je téléphone chez Envirotest afin d'en connaître davantage sur les résultats d'analyse obtenus à ce jour. Monsieur Alain Laforge, expert de la firme en question, m'indique que certaines analyses ont déjà été effectuées mais que pour l'instant, ils attendaient l'évaluation du rapport de Pétro-Canada avant de continuer. Il m'informe alors que les résultats obtenus pour les échantillons prélevés à l'extérieur de l'immeuble sont sous le critère C. En ce qui concerne les analyses effectuées pour les sols sous l'immeuble, un échantillon a démontré un dépassement du critère C pour les HAP. Toutefois, M. Laforge confirme qu'il ne devrait pas y avoir d'autres analyses pour l'instant puisqu'ils veulent attendre les résultats obtenus par Pétro-Canada. Je l'informe que M. Coulombe sera informé dès que nous recevrons le rapport en question, prévue pour la mi-mars.

SIGNATURE :



MARIE-EVE MÉNARD

NOTE AU DOSSIER

DATE : 11 mai 2004

NO. DOSSIER : 7610-0601-0605601

OBJET : SUIVI DU DOSSIER CONCERNANT LA POSSIBILITÉ D'UNE CONTAMINATION DU TERRAIN

RÉSUMÉ

Les gestions Georges Coulombe désiraient obtenir une copie du rapport de réhabilitation de Pétro-Canada, terrain voisin, afin de vérifier s'il y avait eu émission de contaminants sur leur propre terrain. Suite à la réception de ce rapport, dossier #7610-06-01-0595301, je laisse un message à monsieur Serge Coulombe afin de l'en aviser et lui dire qu'il peut faire une demande d'accès à l'information pour en obtenir une copie. Le lendemain, soit le 11 mai, M. Coulombe me laisse un message m'indiquant qu'ils ont déjà reçu une copie du rapport de Pétro-Canada. Ce dossier est présentement entre les mains de leur avocat, demandant à la pétrolière de décontaminer leur propriété.

Puisque nous n'avons aucun résultat d'analyse attestant d'une certaine contamination au 425 rue Guy et qu'il s'agit d'un terrain commercial non visé par la Loi 72, nous ne pouvons pas pour l'instant exiger des travaux de réhabilitation. Nous pouvons donc fermer l'intervention en cours et effectuer un suivi téléphonique dans quelques mois, afin de vérifier s'il y a du nouveau dans le dossier.

SIGNATURE :



Marie-Eve Ménard